Quatre clusters dans les crèches municipales

Quatre des dix-sept crèches municipales ont du renvoyer des groupes d'enfants à la maison. Ils comptaient au moins trois cas positifs au Covid. Cinq autres ont du réduire leurs horaires.

Quatre des dix-sept crèches municipales ont du renvoyer des groupes d'enfants à la maison. | PHOTO : ARCHIVES

La semaine dernière, c'est à la crèche Papu que trois enfants ont été déclarés positifs au Covid. Lundi, c'était au tour de la crèche Alain-Gerbault, mardi, celui de la crèche Malaguzzi, puis à 18 h 30, c'est le téléphone de la crèche de La Poterie qui sonné : un parent signalait le troisième cas d'enfant positif au Covid. Il faut alors avertir les parents que le groupe concerné ferme pour sept jours.

Il s'agit généralement d'un groupe de quinze enfants, sur la soixantaine qu'accueillent les crèches en moyenne, voire deux groupes, car ils sont souvent réunis en début puis en fin de journée.

« Le métier d'auxiliaire puéricultrice est en tension »

Seuls les enfants de professions prioritaires peuvent alors être accueillis. Ce sont donc, à chaque fois, une trentaine de parents qu'il faut prévenir par mail, téléphone ou lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants. **« Nous faisons aussi appel à la solidarité des parents,** note Sophie Perier Ridec, responsable de la direction petite enfance à la Ville de Rennes. **On a bien conscience que c'est difficile pour les parents de gérer situation personnelle et professionnelle. »**

« Depuis le 7 janvier notre travail relève de la gestion de crise, constate Blandine Charpin, coordinatrice. **Nous faisons également face à des cas d'agents positifs au Covid. Il faut alors les remplacer, ce qui n'est pas toujours possible car le métier d'auxiliaire puéricultrice est en tension, ou réduire les horaires des crèches. »**

Cinq crèches ont eu des difficultés de personnels. Elles ont été amenées à fermer une unité ou réduire leurs horaires : il s'agit des crèches Colette, Dolto, Wallon, Bodin et Marie-Curie.

Il faut aussi expliquer le protocole à suivre aux parents, notamment la nécessité de faire tester les enfants cas contact dès le premier enfant positif au Covid. Les enfants pourront revenir à la crèche si le test est négatif.

« Difficile de faire cracher les tout-petits »

Pas facile, sachant qu'un autotest ne suffit pas. **« Il faut un test antigénique ou un test PCR réalisé par un professionnel,** souligne Sophie Perier Ridec. **Réaliser le test soi-même est dangereux, on peut blesser la paroi nasale des moins de 3 ans. Le test salivaire est une autre possibilité, mais c'est difficile de faire cracher les tout-petits. »**

Il faut aussi remplir des tableaux pour informer l'Agence régionale de santé (ARS) et la maire de Rennes.

Pour l'heure, beaucoup d'enfants sont asymptomatiques. Mais les agents des crèches restent vigilants sur l'état de santé des enfants et s'appuient sur les médecins du service petite enfance de la Ville.

« Les cas d'enfant positifs au Covid sont rarement uniques avec ce variant Omicron, plus contagieux que Delta. »

Le protocole sanitaire complique la mise en place de la pédagogie des crèches. **« Avec l'obligation du port du masque, on développe encore plus le langage des signes adapté aux enfants. Les équipes font de leur mieux pour les accompagner vers le langage. »**

Les parents aussi font de leur mieux en maintenant les rendez-vous des cafés parents avec le masque et... sans café !

Fabienne RICHARD.

Testée positive au Covid, la maire s'isole

Nathalie Appéré a annoncé, hier, être positive au Covid. Elle se place à l'isolement, mais continue d'assurer ses fonctions de maire.

La maire de Rennes, Nathalie Appéré. | PHOTO : DAVID ADEMAS / OUEST-FRANCE

La maire de Rennes, Nathalie Appéré, a été testée positive au Covid-19, a-t-elle annoncé elle-même, sur son compte Twitter, hier. Elle se place à l'isolement pendant au moins cinq jours, **« conformément au protocole sanitaire »**.

« Je continue d'assurer mes fonctions à distance. Alors que le taux d'incidence bat des records, soyons vigilants et protégeons-nous », a-t-elle ajouté.

L'équipe de la maire de Rennes précise qu'aucun élu ou employé de la mairie n'est cas contact de Nathalie Appéré, qui était en télétravail mardi et mercredi matin.

Au McDo, ils voulaient manger à l'œil

Quatre jeunes ont été interpellés, dimanche matin, au McDo du Colombier. Ils ont tenté de payer avec des cartes bancaires volées.

Faits divers

Dimanche, vers 8 h 30, au McDonald's de la place du Colombier, quatre jeunes dont trois mineurs rentrent dans le restaurant pour consommer sur place.

Ils s'en prennent au personnel

Mais ils n'ont pas de passe sanitaire. Ils s'en prennent alors au personnel en les invectivant. Et, au moment de payer aux bornes automatiques, ils sortent de leurs poches plusieurs cartes bancaires, mais aucune ne fonctionne. Alertée, la police, arrive sur place. Elle les interpelle. Lors de la fouille, les policiers découvrent sur eux plusieurs téléphones portables ainsi que des cartes bancaires qui ne leur appartiennent pas. Leur explication : ils les ont trouvées dans la rue. Or, un peu plus tôt dans la matinée, vers 5 h, plusieurs personnes ont été victimes de vols de portables et de cartes bancaires.

Après avoir été placés en garde à vue, ils ont été présentés au parquet. Le majeur fera l'objet d'une comparution devant le tribunal correctionnel de Rennes en juin. Il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Les trois mineurs ont été remis à leurs parents et seront aussi convoqués devant le tribunal des mineurs.

Agressions à Beaulieu : six personnes interpellées

Une vaste opération de police a eu lieu, tôt hier à Rennes et ses environs. La cible : les auteurs présumés des sept agressions d'étudiants sur le campus de Beaulieu en novembre et décembre.

Le campus universitaire de Beaulieu à Rennes. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Faits divers

Tôt, hier matin, de nombreuses forces de police ont été mobilisées pour une opération d'envergure à Rennes et ses environs. Objectif : interpeller, simultanément, les six auteurs présumés des agressions d'étudiants sur le campus de Beaulieu, en novembre et décembre derniers.

Pour les policiers, l'aboutissement d'une longue et complexe enquête menée par la Sûreté départementale de Rennes.

Six hommes, dont cinq mineurs

Les enquêteurs aguerris de la police ont réussi à identifier les auteurs présumés et surtout à réunir assez de preuves pour les confondre avant de les interpeller. Un travail minutieux qui a pris du temps. D'autant que les policiers ont été confrontés à ce que l'on appelle des « équipes à tiroir ». C'est-à-dire que ce n'était pas forcément les mêmes personnes qui agissaient à chaque agression.

« Six hommes sont en garde à vue dont cinq mineurs nés entre 2003 et 2007, confirme Philippe Astruc, procureur de la République de Rennes. **Ils ont été interpellés pour vol avec arme, extorsion avec arme et escroquerie portant sur sept victimes différentes. Des faits commis entre le 25 novembre et le 11 décembre 2021. »**

Ils sont actuellement en garde à vue. Celle-ci qui pourrait être renouvelée de vingt-quatre heures. À l'issue de leurs auditions, ils devraient être présentés au parquet de Rennes qui devra décider des suites judiciaires.

Des étudiants inquiets

Ces interpellations devraient ramener un peu de quiétude sur le campus de Beaulieu où nombre d'étudiants étaient inquiets. **« On n'avait jamais eu de problèmes sur ce campus »,** témoignaient des étudiants en décembre dernier. **« Quatre agressions en quinze jours, ça fait beaucoup. »**

Les agressions se faisaient toujours selon le même mode opératoire. Un groupe de quatre à cinq personnes, s'en prenaient, entre 19 h et 2 h, à des gens seuls. Armés d'un couteau, ils menaçaient leurs victimes et faisaient main basse sur leurs téléphones, ordinateurs, cartes bancaires et autres objets de valeur. Un étudiant avait notamment reçu un coup de couteau à la jambe nécessitant treize points de suture. Sept victimes avaient été recensées au total.

La situation avait incité la présidence de l'université à envoyer un message de mise en garde aux étudiants. « **Soyez vigilants, ne rentrez pas seuls. Des rondes de police vont être organisées. Si vous suspectez tout agissement ou comportement suspect, contactez la sécurité du campus. »**

Samuel NOHRA.

Deux jours pour donner son sang

Les donneurs bénévoles et le Rotary invitent les Rennais à venir donner leur sang les 28 et 29 janvier à l'hôtel de ville.

L'hôtel de ville de Rennes. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

L'initiative

Un cadre d'exception pour un acte solidaire. Les donneurs sont attendus nombreux vendredi 28 et samedi 29 janvier, dans les salons de l'hôtel de Ville.

« Les équipes de l'EFS et les bénévoles mettront tout en œuvre pour offrir à chacun une belle expérience de don dans ce lieu d'exception », souligne l'Établissement français du sang (EFS).

Les réserves sont faibles

Les clubs Rotary et l'Association pour le don de sang bénévole de Rennes se mobilisent chaque année aux côtés de l'EFS pour organiser ce grand rendez-vous de don initié à Toulouse en 1998.

La collecte Mon sang pour les autres est l'occasion de sensibiliser de nouveaux donneurs à ce geste indispensable et citoyen qu'est le don de sang.

Comme chaque année, la Ville de Rennes accueille cette collecte dans les prestigieux salons de l'Hôtel de Ville, spécialement ouverts aux donneurs pour l'organisation de ces deux journées solidaires.

En raison du contexte sanitaire, les réserves de sang sont actuellement très faibles : moins de 80 000 dons de sang sont aujourd'hui disponibles. Il est urgent que les donneurs se mobilisent ! **« En France, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour de l'année pour répondre aux besoins des patients, dont 600 en Bretagne. »**

Pas de passe sanitaire et 14 jours après le Covid-19

Le passe sanitaire ou le test PCR ou antigénique ne sont pas nécessaires pour se rendre dans les collectes de sang et les Maisons du don.

Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid-19 doivent attendre quatorze jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

Il est également possible de donner son sang après une injection de vaccin contre le Covid-19, sans aucun délai à respecter.

Il est possible de préparer sa venue au don en remplissant un questionnaire en ligne, et prendre rendez-vous pour donner son sang sur : dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

Ouest-France à votre service

Annoncer un événement : (réunion, fêtes, idées de loisirs) www.infolocale.fr.
S'informer sur internet : www.ouest-france.fr.
Service clients : Déjà abonné : www.votrecompte.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (tarif appel local). Pour joindre un conseiller, préférez un appel entre 12 h et 15 h.
Pour vous abonner et recevoir votre journal avant 7 h 30 : www.abonnement.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66.
Faire paraître gratuitement une petite annonce sur nos sites internet : ouestfrance-auto.com (rubrique « Vendre ») et ouestfrance-immo.com (rubrique « Déposez une annonce ».
Faire paraître votre publicité dans Ouest-France et sur Internet : 02 99 26 45 45 (prix d'un appel).
Faire paraître un avis d'obsèques : 02 56 26 20 01, prix d'un appel local, numéro non surtaxé.s

Urgences et santé

Police - gendarmerie : 17 (ou le 112 d'un fixe ou d'un portable).
Pompiers : 18 (portable 112).
Samu-Smur : 15 (ou le 112).
SOS médecin : 36 24 (0,12 €/min).
Pharmacie : 32 37 (0,34 €/min.).
Enfance maltraitée : 119 (n° vert).
Accueil sans abri : 115 (n° vert).
Opposition carte bancaire : 08 92 70 57 05.
Escroquerie internet : 08 11 02 02 17.